

PROJET PLAN D'ACTION DE LA CRÉ LANAUDIÈRE septembre 2010 à décembre 2011

1. Préambule

La CRÉ Lanaudière en est à son troisième plan d'action dans le cadre de la mise en œuvre du Plan quinquennal de développement Lanaudière (PQD) 2007-2012. Afin de bien situer les bases de ce nouveau plan d'action, un bilan du plan d'action précédent a été produit.

L'élaboration de ce plan d'action a été réalisée grâce à la participation de nos administrateurs administratrices et membres des commissions sociale et économique. En effet, une rencontre en mai dernier des membres des commissions a permis de recueillir des propositions sur des sujets d'intérêt régional. Les échanges furent nombreux et ont contribué à nous alimenter pour la préparation de ce troisième plan d'action, mais aussi pour alimenter notre travail des prochaines années.

Ce plan d'action est donc le fruit des propositions reçues et contient des actions et des dossiers à soumettre à nos instances en cours d'année. Ce plan d'action se veut toutefois un outil de travail souple. Ainsi, tout en présentant l'essentiel de nouvelles actions à réaliser, il se peut aussi, selon l'évolution de la conjoncture, que des actions supplémentaires s'ajoutent en cours d'année. De plus, les membres de l'équipe assurent une veille et une présence sur un certain nombre de dossiers.

En terminant, et avant de vous présenter ce plan d'action qui constitue le plan de travail de l'équipe pour les prochains mois, vous retrouvez, à la section 2, les dossiers ententes et programmes dans lesquels nous sommes déjà engagés et pour lesquels nous devons poursuivre le suivi et le développement.

2. Travaux et ententes en cours pour l'année 2010-2011

2.1 Ententes spécifiques ou administratives

2.1.1 Ententes en cours avec les principaux suivis

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Principaux suivis
Bioalimentaire (S)								Procéder, avec le comité de gestion de l'entente, à un bilan des projets pour 2010-2011 et à l'évaluation des projets pour l'année 2011-2012
Carrefour industriel et expérimental (CIEL) (S)								Assurer le suivi avec le comité de gestion de l'entente et procéder à la négociation d'une nouvelle entente
Condition féminine (S)								Assurer l'intégration, au plan de travail à l'entente, d'un objectif en conciliation famille-travail-études et poursuivre, avec le comité de gestion de l'entente, l'avancé des travaux des comités
Conditions de vie des aînés (S)								Suivi de l'entente et gestion d'un appel de projets
Créneau meuble (A)								Assurer le suivi de chaque entente avec le comité régional ACCORD (bilan de l'entente à réaliser en 2011)
Créneau structures complexes et composantes métalliques (A)								
Créneau transformation agroalimentaire (A)								
Développement culturel (S)								Suivi de l'entente avec le comité de gestion et ouverture d'un appel de projets dès la signature de l'entente
Développement de l'offre touristique (P)								Assurer le suivi de l'entente et procéder à 2 appels de projets (automne et printemps)
Développement social (S)								Suivi de l'entente avec le comité de gestion et ouverture d'un appel de projets à la suite de la signature de l'entente
Économie sociale (S)								Suivi de l'entente avec le comité de gestion et intégration de la ressource engagée
Exportations (A)								Suivi de l'entente avec le comité de gestion
Immigration (S)								Bilan de l'entente
Innovation (A)								Suivi de l'entente et du plan d'action
Internet Haute vitesse (S)								Signature de l'entente et accompagnement des territoires avec l'aide de la ressource engagée
Programme de soutien aux événements touristiques								Procéder à 2 appels de projets (hiver et été)
Relève culturelle en loisir (A)								Suivi de l'entente avec le comité de gestion et participation au comité d'évaluation des projets
Relève culturelle professionnelle (S)								Suivi de l'entente et appel de projets
Valorisation de l'éducation (S)								Suivi de l'entente avec le comité de gestion

S : entente spécifique P: entente partenariale

A : entente administrative

2.2 FDR : disponibilités 2010-2011

Un appel de projets structurants est ouvert à l'automne 2010 (fermeture 26 novembre 2010).

2.3 Programmes et instances sous gestion de la CRÉ

La CRÉ assure la gestion de deux instances : le Forum Jeunesse Lanaudière et la Commission sur les ressources naturelles et le territoire. Il sera mentionné ici les programmes associés à ces instances; toutefois, le plan d'action de la CRÉ qui vous est présenté n'intègre pas le plan d'action de ces deux instances.

Forum Jeunesse Lanaudière

- Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ).

Commissions sur les ressources naturelles et le territoire

- Programme de l'approche intégrée et régionalisée (PAIR)
- Programme de mise en valeur du milieu forestier (volet II)
- Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts (PPR)
- Programme de maintien à l'accessibilité des terres du domaine de l'État à vocation faunique et multiressource (PMA)
- Plan d'aménagement forestier intégré (PAFI).

2.4 Lieux de concertation sous la responsabilité de la CRÉ

- Comité consultatif en condition féminine
- Comité régional sur le développement de l'accessibilité à Internet Haute Vitesse
- Commission sociale et commission économique
- Comité stratégique de la CRÉ sur la problématique des effectifs médicaux
- Table régionale de concertation sur les véhicules hors route
- Table régionale enfance-famille de Lanaudière.

2.5 Comités ou conseils auxquels participent des représentants de la CRÉ

Note : n'inclut pas les comités de la CRRNT et du FJL

Agence de santé et de services sociaux Lanaudière
Bureau des gouverneurs de la Fondation communautaire de Lanaudière
Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière
Comité de diversification économique de la Matawinie
Comité Fonds d'habitation communautaire
Comité d'évaluation des projets pour le Programme de subventions en santé publique
Comité petite enfance du CRÉVALE
Comité places en services de garde (BILA)
Comité régional du Pacte pour l'emploi de Lanaudière
Comité régional en sécurité alimentaire
Comité stratégique en habitation et logement social
Conférence administrative régionale
Conseil régional des partenaires du marché du travail
Corporation régionale des créneaux d'excellence Lanaudière
Grande table des partenaires du développement social de Lanaudière
Lanaudière Économique
Plateau intersectoriel régional sur les saines habitudes de vie
Table économique de la Conférence administrative régionale
Table interordre en éducation
Table Québec-Régions
Table régionale en économie sociale de Lanaudière

3. PROJET Plan d'action de la CRÉ 2010-2011 (septembre 2010 à décembre 2011)

En gras : les actions répondant à des engagements prévus ou à des enjeux qui doivent être soumis à la CRÉ au cours de l'année
En gris : les actions répondant ou contribuant à l'atteinte des propositions formulées par les membres des commissions.

SECTION VISION, PRINCIPES ET MANDATS DE LA CRÉ

Les prémisses de travail de la CRÉ, pour cette section, s'appuient sur les objectifs suivants : 1) défendre les intérêts régionaux, 2) animer le Plan quinquennal de développement régional et travailler à l'atteinte de la Vision du Plan quinquennal 3) travailler à l'avancement de quatre dossiers transversaux : le développement durable, la valorisation de l'éducation, l'accès à Internet haute vitesse et la lutte contre la pauvreté

ÉNONCÉ DE VISION

Une communauté engagée dans un développement durable, responsable et solidaire de la région

ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
1. Dans le cadre de la 2^e entente spécifique en valorisation de l'éducation, assurer le maintien de la concertation des partenaires de l'entente <i>(Document de travail –DT-, p. 2)</i>	Avec l'arrivée d'un organisme national pour la persévérance scolaire, il semble important de s'assurer que la concertation régionale soit bien arrimée autour de cet enjeu	AXE 2, Atteinte VISION	Travailler avec la nouvelle instance nationale en matière de valorisation de l'éducation à la bonification de l'entente spécifique régionale Réaliser une activité de sensibilisation auprès des élus(es) et des membres de la CRÉ Lanaudière	Véronique Jetté-Nantel
2. Dans le cadre de l'entente spécifique Internet haute vitesse, supporter les travaux visant à soutenir les communautés lanaudoises dans l'élaboration de projets de développement Internet haute vitesse <i>(DT, p. 3)</i>	La faible connectivité à haute vitesse dans la région a de nombreux impacts dont : nuit au développement, favorise l'exode des jeunes vers les grands centres, nuit à l'attraction et la rétention des personnes dans les milieux ruraux, empêche les travailleurs autonomes de s'installer en région, empêche l'accès à la formation à distance de certains programmes universitaires et limite l'accès aux communications régionales	Touche l'ensemble de la vision à atteindre et tous les axes; particulièrement le grand objectif 2.1 et les sous-objectifs 111, 117, 125, 131, 133, 223, 224, 231, 232, 233, 311, 312, 313, 316, 334, 335	Signature d'une entente spécifique (en voie de finalisation) et mise en œuvre des conditions d'appel de projets Mise à jour de l'état de situation de l'accessibilité IHV (lien avec le programme large bande Canada et avec l'annonce de répartition des comptes de report en télécommunications par le CRTC en août 2010)	Pierre Lafontaine/Éric Labbé

ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
3. Réaliser un plan d'action régional en matière de solidarité et d'inclusion sociale impliquant la négociation d'une entente spécifique (alliance solidarité) <i>(DT, p. 2 et 4)</i>		211, 231, 232, 233, 313, 314, 315, 332, 333, 334, 335	Adoption de priorités régionales et signature d'une entente spécifique Mise en place d'un comité de pilotage régional Regrouper les acteurs de différents secteurs visant les ententes spécifiques à caractère social afin de créer des lieux d'échanges des pratiques et des connaissances	Bernard Bohmert/Véronique Jetté-Nantel
4. Déploiement des travaux du comité stratégique de la CRÉ sur la problématique des effectifs médicaux <i>(DT, p. 4)</i>	Le comité a été formé et a débuté ses travaux d'analyse durant l'été	AXE 3, 313	Proposer aux instances de la CRÉ des actions stratégiques à poser afin de permettre une amélioration du ratio régional	Marc Valade
5. Dans le cadre des travaux du groupe de travail CRÉ-MAMROT portant sur l'occupation dynamique du territoire, revendiquer l'adoption d'un plan d'action visant l'adaptabilité des programmes gouvernementaux aux réalités de la région <i>(DT, p. 6 et 12)</i>	Cadre de travail permettant un <i>momentum</i> afin de recommander à la TQR et au ministre du MAMROT, M. Laurent Lessard, des mécanismes plus formels et qui dépassent le cadre de la réflexion	Touche l'ensemble de la vision à atteindre et tous les axes 317, 335	Dépôt d'un rapport prévoyant un engagement formel du gouvernement à soutenir les principales priorités de développement, avec de nouveaux moyens, ainsi qu'une souplesse accrue visant la modulation des programmes.	Marc Valade
6. Préparer une analyse des tendances gouvernementales portant sur les exigences et orientations en matière de développement durable <i>(DT, p. 1)</i>	Importance de bien juger des exigences et orientations gouvernementales à venir en matière de développement durable pour la gestion du territoire afin de déterminer les outils de développement appropriés	Touche le second principe fondamental Touche la vision à atteindre dans son libellé même AXE 3 et grand objectif 1.2	Dépôt d'une analyse sur les positions gouvernementales en matière de développement durable et suites à déterminer	Pierre Lafontaine

ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
7. Collaborer avec le MAMROT pour doter les CRÉs d'une grille d'évaluation de projets qui s'appuie sur le respect des principes de développement durable (DT, p. 1 et 6)	Le MAMROT a financé l'élaboration et l'évaluation d'une grille permettant de mesurer la prise en compte du développement durable dans l'analyse des projets; cette grille devrait être proposée aux CRÉs en cours d'année Le MAMROT a annoncé la constitution prochaine d'un répertoire d'initiatives en développement durable	Touche le second principe fondamental Touche la vision AXE 3	Répondre aux attentes du MAMROT en se dotant d'une grille d'évaluation en développement durable Participer à la constitution du répertoire d'initiatives en développement durable	Louise Landreville
8. Mettre en valeur les actions réalisées ou supportées par la CRÉ Lanaudière par une diffusion accrue dans les médias de la région (DT, p. 5 et 6)	Demande exprimée par les membres des commissions	Atteinte VISION et animation Plan quinquennal	Visibilité accrue de la CRÉ et meilleure connaissance de ses mandats Contacts avec les médias régionaux/ Blitz médias et diffusion régulière/ Stratégie de diffusion du DVD « Lanaudière engagée » dans le milieu de l'éducation	Pierre Lafontaine/ CRÉ/FJL/CRRNT
9. Évaluer la possibilité de mettre en place un observatoire régional (DT, p. 6)	Un observatoire régional permettrait de mettre en commun une multitude d'informations concernant la région et de rendre ces informations accessibles à l'ensemble de la population	Atteinte de la vision Touche l'ensemble du PQD 311, 313, 316, 337	Faire une recherche concernant les observatoires régionaux du Québec et proposer un modèle d'observatoire régional pour Lanaudière	Véronique Jetté-Nantel

AXE 1				
Un développement concerté et innovant dans la création de richesse				
ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
1. Procéder aux négociations afin d'assurer le prolongement ou le renouvellement de l'entente spécifique pour CIEL <i>(DT, p. 5 et 7)</i>			Signature d'une nouvelle entente ou du prolongement de l'entente	Line Painchaud
2. Statuer sur la poursuite du financement du service à l'exportation (SODIL) <i>(DT, p. 7)</i>	Possibilité de prolongement d'une année pour s'arrimer avec la durée de financement de DEC et du MDEIE	Grand objectif 1.1	Prolongement d'une année de l'entente administrative actuelle	Line Painchaud
3. Travailler à la mise en place de l'entente spécifique en économie sociale <i>(DT, p. 8)</i>	Dans le cadre de la première année de cette entente il est important d'assurer un suivi au niveau de l'embauche de la ressource attitrée à l'entente spécifique et du transfert des dossiers à cette nouvelle ressource	AXE 1 224, 231, 232, 318, 321, 322, 333, 335	Embauche et intégration de la ressource via les mécanismes prévus par l'entente Assurer le suivi administratif de l'entente spécifique et du protocole de gestion avec Lanaudière Économique	Véronique Jetté-Nantel
4. Statuer sur la reconduction du soutien de financement de la CRÉ à la coordination des créneaux d'excellence ACCORD <i>(DT, p. 7)</i>	Les 3 ententes de financement d'une durée 3 ans pour la coordination des trois créneaux d'excellence viennent à terme en 2011, il y aura lieu d'en tirer quelques résultats et de s'assurer de la poursuite du soutien du MDEIE à cette initiative avant de confirmer celui de la CRÉ	AXE 1, AXE 2	Dépôt d'un bilan et signature de nouvelles ententes	Line Painchaud
5. Supporter la mise en place d'un ORSEF en partenariat avec Lanaudière Économique <i>(DT, p. 7)</i>	Dans l'éventualité d'une réponse positive concernant le financement d'un organisme régional de soutien à l'Entrepreneuriat féminin (ORSEF) dans Lanaudière	112, 116, 117, 224,	Mise en œuvre d'un partenariat avec Lanaudière Économique dans le cadre de la prochaine entente spécifique en Condition féminine	Louise Landreville

ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
6. Réaliser les mandats de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de Lanaudière et poursuivre l'élaboration du Plan régional de développement intégré sur les ressources et le territoire (PRDIRT) (DT, p. 5)	<p>Une entente spécifique de 5 ans (2008-2009 à 2012-2013) a été signée avec le MRNF et le MAMROT</p> <p>Le programme Volet II a été reconduit pour l'année 2010-2011 et le programme d'accessibilité en terres publiques en est à sa 2^e année</p> <p>Un nouveau programme PAFI a été ajouté</p> <p>Renouvellement de l'entente pour le maintien de la certification FSC</p> <p>Adoption de la nouvelle Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier</p>	<p>AXE 1</p> <p>224, 232, 233, 311, 312, 317, 318, 321, 324, 325, 331, 335, 337</p>	<p>Déposer et adopter le Plan régional de développement intégré sur les ressources et le territoire (PRDIRT) pour décembre 2010</p> <p>Consulter publiquement les partenaires concernés par le plan d'aménagement forestier intégré (PAFI) en préparation</p>	<p>Suzanne Dupuis, David Marmen-Vallée, Karyne Provost, Guylain Boudreau, Chantal Duval, Isabelle Chartier</p>
7. Demeurer en veille sur le dossier de l'agriculture en lien avec les recommandations du rapport Pronovost sur l'avenir de l'Agriculture (DT, p. 5 et 7)	<p>Le dépôt d'une politique nationale de l'agriculture est attendu par le MAPAQ (livre vert à l'automne suivi de consultation et du dépôt d'un projet de loi au printemps)</p>	<p>AXE 1</p> <p>Grands objectifs 2.2, 3.2 et 3.3</p>	<p>Poursuivre l'appui au secteur dans la région, particulièrement en regard des projets de recherche et de formation</p>	<p>Line Painchaud</p>
8. Évaluer la possibilité d'un soutien régional à une 2^e phase de l'entente en innovation pour les entreprises (DT, p. 7)		<p>Grands objectifs 1.1, 1.2</p>		<p>Line Painchaud</p>
9. Évaluer la pertinence d'associer la région au Bureau du cinéma des Laurentides (DT, p. 8)	<p>Le MCCCCF est ouvert à l'idée d'une association des deux régions, et une proposition d'association émanant du bureau du cinéma des Laurentides a été lancée</p>	<p>111,117</p> <p>311, 318, 325, 331, 337</p>	<p>Greffer la région Lanaudière au bureau du cinéma des Laurentides qui deviendrait le nouveau bureau du cinéma Laurentides-Lanaudière</p>	<p>Louise Landreville</p>
10. Évaluer la possibilité d'une participation à un projet régional portant sur la relève entrepreneuriale (DT, p. 6 et 7)				<p>Forum Jeunesse/CRÉ</p>

ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
11. Afin de favoriser l'acquisition et le transfert de connaissance, évaluer la pertinence dans chacune des ententes ou nouvelles ententes, de prévoir un volet recherche (DT, p. 7)		Grands objectifs 1.2, 221,223, 224	Appréciation de l'intégration du volet recherche et de transfert de connaissances dans les ententes	Équipe
12. Dans le cadre du volet Internationalisation de la CRÉ, concrétiser certains liens de coopération et d'échanges plus formels avec la France (DT, p. 8)	Contexte d'un rapport de collaboration à poursuivre avec la France. Opportunité d'accroître nos liens en utilisant le programme de Coopération décentralisée Québec-France Une mission de producteurs agroalimentaires visitera 2 régions françaises en octobre avec le soutien de la CRÉ Le président et DG de la CRÉ participent au comité de pilotage des prochaines assises franco-québécoises en février 2011	Grands objectifs 1.1, 2.1, 2.2, 3.1, 3.3	Production de deux demandes de financement dans le cadre du programme de Coopération décentralisée Québec-France avec la région Poitou-Charentes : <ul style="list-style-type: none"> •une en valorisation de l'éducation (formation d'intervenants et échanges d'expertise) •une autre en agroalimentaire (permettant d'approfondir réciproquement les expertises et les enjeux d'accès aux marchés) Selon les réponses, mettre en œuvre le projet de coopération (2 ans)	Marc Valade

AXE 2
Une communauté apprenante pour un développement participatif et inclusif

ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
1. Assurer le prolongement de l'entente en Condition féminine par la signature d'un Addenda et évaluer la possibilité d'un renouvellement de l'entente spécifique en condition féminine avec le ministère <i>(DT, p. 9 et 12)</i>	En plus des objectifs d'employabilité, entrepreneuriat et présence des femmes dans les instances décisionnelles, inclure un objectif en conciliation famille/études/travail (CFET) dans l'Addenda à l'entente L'entente spécifique en condition féminine prend fin le 31 mars 2010	114, 115, 117, 133 Grand objectif 2.1 223, 224, 231, 233 332, 333, 334, 336 ,337	Signer l'Addenda Élargir le mandat de la Table régionale enfance famille Lanaudière afin d'inclure la Conciliation famille-travail-études	Louise Landreville Véronique Jetté-Nantel/Albane Goursault de Merlis
2. Négocier une nouvelle entente de Soutien aux artistes professionnels <i>(DT, p. 11)</i>	S'assurer du respect des principes d'imputabilité des élus(es) dans le cadre des décisions à entériner	331	Signer une entente régionale avec le CALQ	Louise Landreville
3. Réaliser un bilan de l'entente spécifique en immigration et statuer sur la décision de procéder à la négociation d'une nouvelle entente <i>(DT, p. 9)</i>		114, 117, 132, 212, 222, 224, 231	Dépôt d'un bilan de l'entente en immigration et négociation d'une nouvelle entente	Geneviève Dudemaine
4. Forum jeunesse Lanaudière	Actions à déterminer au cours de l'automne à la suite du Lac-à-l'épaule du Forum Jeunesse			Équipe Forum
5. Raffermer les liens partenariaux avec la communauté Atikamekw <i>(DT, p. 10)</i>	Lors d'activités particulières, faire en sorte que la CRÉ soit mieux représentée La CRÉ, le FJL et la CRRNT ont tous réservé un siège à la communauté Atikamekw	131, 133, 134, 233, 311, 317, 324, 325, 331, 335, 337	Porter une attention particulière aux réalités de la communauté Atikamekw à travers l'ensemble des dossiers de la CRÉ. Faire connaître les programmes, les projets et les ententes auprès de la communauté.	Équipe / Véronique Jetté-Nantel
LES ACTIONS LIÉES À LA VALORISATION DE L'ÉDUCATION ET À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ SONT SOUS LA PARTIE VISION ÉTANT DONNÉ LA TRANSVERSALITÉ DE CES DOSSIERS				

AXE 3
Une région attrayante par sa qualité de vie

ACTIONS	COMMENTAIRES	LIENS AVEC PQD	RÉSULTATS ESCOMPTÉS	RESPONSABLE
1. Dans le cadre du mandat de l'entente spécifique pour l'amélioration des conditions de vies des aînés, participer à la concertation régionale sur des problématiques identifiées (voir commentaires) (DT, p. 12)	La CRÉ a signé en 2008 une entente spécifique visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de Lanaudière et un plan d'action a été adopté Dans ce cadre, la CRÉ supporte la Table des Aînés et Aînés de Lanaudière (TAL) par un soutien technique pour l'avancement de ses dossiers prioritaires <u>Problématiques</u> : la maltraitance, le soutien aux proches aidants les liens de proximité en soutien à domicile, participation des aînés à la mobilisation régionale contre la pauvreté	214 Grand objectif 2.3 312, 313, 314, 315 332, 333, 334, 336	Augmentation des initiatives visant l'amélioration de la condition de vie des aînés via, entre autres, le financement de projets dans le cadre de l'entente Augmentation des outils de sensibilisation et de diffusion des problématiques vécues par les aînés	Richard Malo
2. Proposer un plan d'action régional concerté en matière de conciliation famille/travail/étude (DT, p. 3, 7, 9 et 10)	Projet financé conjointement par la CRÉ et le MFA et réalisé en collaboration avec la TREFL et la TCGFL	113, 125, 133 211, 214, 223, 224 Grand objectif 2.3 312, 313, 332, 333, 334, 336, 337	Dépôt du plan prévu pour septembre 2010	Andrée Boisvert/Albane Goursault de Merlis/ Louise Landreville
3. Élargir le programme de Soutien aux événements touristiques (PSET) en intégrant de nouveaux partenaires (DT, p. 12)	Le MCCCCF est approché afin qu'il évalue les possibilités d'y participer.	111, 115, 133 331, 337	Diversification des objectifs d'intervention du PSET Augmentation de l'enveloppe projets du PSET	Louise Landreville
4. Mettre en place les actions nécessaires à l'atteinte de la phase 2 de <i>Ici on recycle</i> (DT, p. 1)	Un comité technique ICI on recycle a été mis en place à la CRÉ depuis 2008	Grands objectifs 1.1, 1.2, 3.2	Atteindre la phase 2 (phase de mise en œuvre) de <i>Ici on recycle</i> 3 activités d'information sensibilisation/ 5 mesures de réduction et réemploi/ recyclage et valorisation dans 3 catégories de matières	Comité ICI/Louise Landreville

LES ACTIONS LIÉES À INTERNET HAUTE VITESSE SONT SOUS LA PARTIE VISION ÉTANT DONNÉ LA TRANSVERSALITÉ DE CE DOSSIER

RÉSUMÉ DU PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT

**VISION : **UNE COMMUNAUTÉ ENGAGÉE DANS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE,
RESPONSABLE ET SOLIDAIRE DE LA RÉGION****

1. UN DÉVELOPPEMENT CONCERTÉ ET INNOVANT DANS LA CRÉATION DE LA RICHESSE

1.1. Favoriser la compétitivité économique régionale

- 1.1.1. Développer les marchés actuels et potentiels
- 1.1.2. Améliorer la qualité des emplois offerts
- 1.1.3. Rehausser la productivité des entreprises en respect de la dimension humaine
- 1.1.4. Attirer et retenir une main-d'œuvre adaptée aux besoins
- 1.1.5. Miser sur le développement des créneaux porteurs et en émergence dans la région
- 1.1.6. Travailler au développement des industries de 2^e et 3^e transformation et d'industries à valeur ajoutée
- 1.1.7. Favoriser l'attraction, la création et la consolidation d'entreprises

1.2. Favoriser le développement d'une culture d'innovation

- 1.2.1. Développer des pôles de recherche régionaux
- 1.2.2. Favoriser l'implantation de centres de recherche et développement dans la région
- 1.2.3. Créer davantage de liens avec les institutions universitaires, collégiales et de recherche
- 1.2.4. Accroître les activités de transferts technologiques et les activités de veille
- 1.2.5. Mettre en valeur des expertises régionales innovantes dans tous les domaines
- 1.2.6. Favoriser le développement et la consolidation de l'économie sociale

1.3. Favoriser la concertation économique régionale

- 1.3.1. Favoriser le réseautage des entreprises et des partenaires socioéconomiques
- 1.3.2. Élargir la concertation afin de répondre aux besoins de formation de main-d'œuvre
- 1.3.3. Développer des stratégies novatrices pour travailler ensemble et dans la même direction, en tentant de dépasser les impératifs sectoriels ou territoriaux
- 1.3.4. Favoriser la concertation des entreprises et des investisseurs dans une perspective de responsabilisation sociale

2. UNE COMMUNAUTÉ APPRENANTE POUR UN DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF ET INCLUSIF

2.1. Valoriser l'éducation et la formation

- 2.1.1. Lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la réussite éducative
- 2.1.2. Développer une main-d'œuvre qualifiée répondant aux besoins des entreprises et du marché du travail
- 2.1.3. Favoriser et développer l'attrait vers la formation professionnelle et technique
- 2.1.4. Favoriser la conciliation famille/études et études/travail

2.2. Encourager la relève

- 2.2.1. Favoriser et valoriser le transfert d'expertise et d'expérience en mettant à contribution les liens intergénérationnels et familiaux
- 2.2.2. Favoriser l'immigration
- 2.2.3. Favoriser le retour des jeunes diplômés et leur rétention dans leur milieu de vie
- 2.2.4. Favoriser l'entrepreneuriat
- 2.2.5. Encourager et valoriser l'engagement bénévole

2.3. Favoriser l'inclusion et la participation

- 2.3.1. Lutter contre la pauvreté et l'exclusion
- 2.3.2. Encourager l'innovation sociale
- 2.3.3. Favoriser la participation citoyenne de toutes et de tous aux divers paliers économiques, sociaux et politiques

3. UNE RÉGION ATTRAYANTE PAR SA QUALITÉ DE VIE

3.1. Assurer un développement cohérent des infrastructures et des services

- 3.1.1. Développer l'attraction régionale en mettant en valeur l'ensemble des potentiels de la région
- 3.1.2. Mettre en place des infrastructures d'accès régionales adéquates
- 3.1.3. Développer l'accessibilité aux services sur l'ensemble du territoire
- 3.1.4. Favoriser l'accès à du logement et de l'habitation de qualité et abordable
- 3.1.5. Favoriser la mobilité des personnes sur l'ensemble du territoire lanauois
- 3.1.6. Développer des infrastructures de communication couvrant l'ensemble du territoire et accessibles à l'ensemble de la population
- 3.1.7. Assurer l'intégrité du territoire et la reconnaissance des compétences territoriales
- 3.1.8. Favoriser l'achat de produits et de services lanauois

3.2. Préserver et mettre en valeur la qualité de l'environnement

- 3.2.1. Appuyer les efforts de sensibilisation à une consommation responsable
- 3.2.2. Favoriser l'innovation en gestion des matières résiduelles
- 3.2.3. Développer de nouvelles expertises en matière environnementale
- 3.2.4. Travailler à la préservation de la ressource eau, des sols et de la protection de la biodiversité
- 3.2.5. Conserver les paysages de la région

3.3. Valoriser le sentiment d'appartenance par une qualité de vie à échelle humaine

- 3.3.1. Valoriser nos traditions, notre patrimoine et notre culture
- 3.3.2. Valoriser et véhiculer l'importance des valeurs familiales
- 3.3.3. Valoriser et véhiculer l'importance des valeurs communautaires
- 3.3.4. Favoriser la conciliation famille/travail/études
- 3.3.5. Favoriser la vitalité des communautés locales
- 3.3.6. Favoriser le développement de politiques familiales de conciliation avec l'ensemble des sphères de l'activité humaine
- 3.3.7. Promouvoir l'identité régionale dans ses aspects les plus forts : nature-culture et valeurs familiales